

MÉMOIRE DE BOUDERBAH

Ahmed Bouderbah (1) appartenait, comme Hamdan ben Othman Khodja, à ce petit groupe de Maures qui, dès le début se rallièrent à la cause française et jouèrent un rôle assez important mais encore mal connu à Alger, au lendemain de la conquête. Longtemps établi en qualité de négociant à Marseille, il connaissait notre langue et était au courant de nos usages. Dès le 4 juillet 1830, il était venu au quartier général offrir la soumission des habitants. Après l'occupation, Bourmont le nomma président de la municipalité qu'il venait d'instituer ; Clauzel lui confia les fonctions d'oukil des biens de la Mecque et de Médine ; Berthezène lui témoigna la plus grande confiance (2). Le duc de Rovigo, au contraire, le regarda comme un intrigant dangereux, comme le chef de ce « comité maure », qui préparait, disait-on, une restauration musulmane et le frappa d'un arrêté d'expulsion. Retiré à Paris où, d'ailleurs, il paraît avoir été fort bien accueilli, Bouderbah s'empessa, dès que la Commission d'Afrique eut été constituée, de lui soumettre le Mémoire, que nous publions ci-après. La Commission, d'autre part, l'invita à se présenter devant elle et à lui exposer ses idées. Sa déposition retint l'attention des commissaires.

(1) Sur ce personnage, cf. Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, t. I, liv. III, IV, V, X, et *Afrique Française*, 1837, 6^e livraison.

(2) Des accusations très graves furent portées contre Bouderbah et ont été reproduites par Pellissier de Reynaud. Le baron Pichon, au contraire, fait de lui un grand éloge et assure qu'il rendit des services signalés.

Pellissier de Reynaud, qui pourtant ne le ménage guère, reconnaît qu'elle produisit une impression favorable (1).

Cette déposition n'est, en somme, que le résumé du Mémoire. Malgré sa forme très incorrecte, mais qui atteste que Bouderbah, n'avait pas eu recours, comme ce paraît avoir été le cas pour Hamdan, à la plume d'un publiciste européen, ce document ne manque ni d'intérêt, ni de valeur. Tandis qu'Hamdan proclamait la faillite de la France en Afrique et la nécessité d'une restauration musulmane, Bouderbah laisse de côté les vaines récriminations et admet la possibilité d'une entente entre vainqueurs et vaincus. Il ne s'embarrasse pas non plus, comme Hamdan, d'une phraséologie pseudo-philosophique mais se préoccupe surtout des réalités. Homme positif, il se borne à proposer des solutions pratiques aux problèmes posés par l'occupation. Ses idées n'étaient pas toutes utopiques, puisque le gouvernement français s'empressa d'en appliquer quelques-unes, notamment en ce qui concerne l'organisation judiciaire et l'administration municipale.

Georges YVER.

(1) « La manière, dont il avait parlé devant la grande Commission d'Afrique présidée par M. Decazes et les bons renseignements qu'il y avait fournis avaient dû, je l'avoue, donner une opinion assez favorable de sa personne » *Annales Algériennes*, t. I, liv. xv, p. 413.